

BorgWarner fournira des convertisseurs SiC pour les nouveaux véhicules électriques d'un constructeur européen

- *Le convertisseur au carbure de silicium (SiC) de 400 V de BorgWarner offre un rendement supérieur et une densité de puissance plus élevée que les convertisseurs des générations précédentes*
- *Il augmente l'autonomie des véhicules électriques à batterie*

Auburn Hills, Michigan, 1 novembre 2021 – BorgWarner a annoncé aujourd'hui que son convertisseur au carbure de silicium (SiC) de 400 V a été sélectionné pour motoriser plusieurs modèles de véhicules électriques à batterie d'un constructeur européen. Le convertisseur est équipé d'interrupteurs de commutation à refroidissement double face, signe d'une avancée technique majeure pour l'électrification des véhicules, et offre aux constructeurs des caractéristiques opérationnelles supérieures notamment en termes d'amélioration des performances de conduite et d'allongement de l'autonomie. La production des véhicules équipés du convertisseur SiC de BorgWarner est programmée pour 2023.

« L'accroissement mondial de l'électrification automobile s'accompagne d'une demande toute aussi forte de disposer d'une technologie pour véhicules électriques capable d'améliorer l'efficacité de la conduite en conditions réelles, » a déclaré Stefan Demmerle, Président et General Manager, BorgWarner PowerDrive Systems. « C'est là que notre convertisseur SiC et ses interrupteurs à refroidissement double face affirme sa grande différence. La nouvelle technologie a une densité de puissance supérieure, elle réduit les pertes par commutation, et enfin, elle offre des performances éprouvées et la fiabilité sur le long terme qui est recherchée. »

La conception novatrice du convertisseur SiC s'appuie sur la technologie BorgWarner de refroidissement qui a fait ses preuves pour réduire la superficie des semi-conducteurs et le matériau carbure de silicium. Il en résulte un système plus léger et plus petit que les convertisseurs au silicium. Le système se distingue par sa plus grande durabilité grâce à la

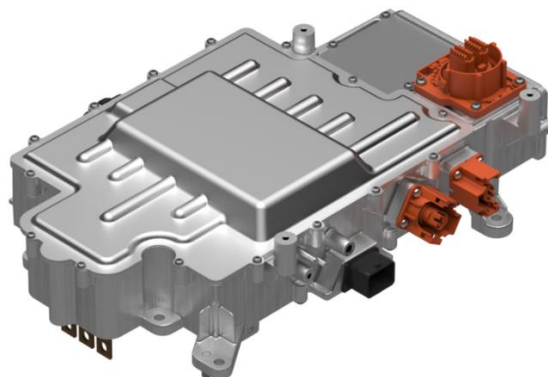
conception de son interrupteur sans câblage par fil dans lequel les transistors bipolaires à porte isolée au silicium sont remplacés par des transistors à effet de champ à grille métal-oxyde. Cela se traduit par une réduction pouvant atteindre 70 % des pertes par commutation, ce qui offre aux constructeurs de meilleures performances et une réduction des coûts pour leurs systèmes de propulsion électrifiée.

La plupart des convertisseurs actuels utilisent le silicium comme matériau semi-conducteur avec le risque d'une altération des performances à hautes tensions. Le convertisseur SiC de BorgWarner donne des résultats remarquables dans les applications haute puissance, grâce à une plus grande efficacité de commutation et des températures de jonction plus élevées.

Ce nouveau contrat vient renforcer la stratégie d'électrification « Charging Forward » récemment annoncée par BorgWarner qui fixe comme objectif à la société de faire passer la croissance du chiffre d'affaires du secteur des véhicules électriques à environ 45 % en 2030, et de parvenir à la neutralité carbone d'ici 2035.

A propos de BorgWarner

BorgWarner Inc. (NYSE : BWA) est un leader mondial des produits offrant des solutions de mobilité innovantes et durables pour le marché des véhicules. Fort de son expertise d'équipementier, BorgWarner fournit des solutions produits et services de pointe au marché international des pièces de rechange. La société dispose d'usines de production et de centres techniques répartis sur 96 sites dans 23 pays et emploie environ 50.000 personnes dans le monde. Pour de plus amples informations, consultez borgwarner.com.



BorgWarner va équiper de convertisseurs SiC 400 V les nouveaux véhicules électriques d'un constructeur européen.

[Télécharger l'image](#)

Déclaration prospective : Le communiqué de presse peut contenir des informations prospectives au sens du Private Securities Litigation Reform Act de 1995 qui sont fondées sur les prévisions, attentes, estimations et projections actuelles de la Direction. Ces informations prospectives sont identifiables par l'utilisation de termes et d'expressions tels que « prévoit », « croit », « continue », « pourrait », « conçu », « effet », « estime », « évalue », « s'attend à », « anticipe », « but », « orientation », « initiative », « a l'intention de », « peut », « prévision », « planifie », « potentiel », « prévoit », « prédit », « poursuit », « recherche », « devrait », « cible », « quand », « sera », « serait », et autres termes et expressions similaires. En outre, toutes les déclarations, autres que les rappels de faits historiques, contenues ou intégrées par renvoi dans le communiqué de presse, auxquelles nous attendons ou que nous prévoyons qu'elles se produisent ou puissent se produire à l'avenir en rapport avec notre situation financière, notre stratégie commerciale et les mesures pour mettre en œuvre cette stratégie, y compris les changements apportés aux opérations, atouts concurrentiels, objectifs, expansion et croissance de notre activité et de nos opérations, plans, références à un succès futur, et autre sujet de même ordre, sont des informations prospectives. Les estimations comptables, telles que celles décrites sous le titre « Critical Accounting Policies and Estimates » au point 7 de notre Rapport annuel déposé sur le Formulaire 10-K dénommé ci-après le « Formulaire 10-K ») pour l'année s'étant achevée le 31 décembre 2019, sont par nature des informations prospectives. Toutes les informations prospectives reposent sur des hypothèses et analyses que nous avons établies à la lumière de notre expérience et de notre perception des tendances historiques, conditions actuelles et évolutions attendues ainsi que d'autres facteurs que nous estimons appropriés aux circonstances. Les déclarations prospectives ne sont pas des garanties de performance, et les résultats réellement obtenus par l'Entreprise peuvent être considérablement différents de ceux exprimés, projetés ou suggérés dans ou par les déclarations prospectives.

Il convient de ne pas accorder une confiance excessive à ces déclarations prospectives qui ne sont valables qu'à la date du communiqué de presse. Les déclarations prospectives sont assujetties à des risques et incertitudes dont la plupart sont souvent difficiles à prévoir et généralement indépendants de notre volonté, et peuvent conduire les résultats réels à être considérablement différents de ceux exprimés, projetés ou suggérés dans ou par les déclarations prospectives. Parmi ces risques et incertitudes figurent entre autres : la difficulté de prévoir la demande de véhicules électriques et la croissance de notre chiffre d'affaires dans le domaine des VE jusqu'en 2030 ; la capacité d'identifier des cibles et de réaliser des acquisitions à des conditions acceptables ; l'incapacité de réaliser les avantages escomptés des acquisitions ; la capacité d'identifier les activités du portefeuille combustion propres à la cession et de réaliser les cessions prévues à des conditions acceptables ; les défis concurrentiels posés par les concurrents actuels et nouveaux, y compris les clients OE ; les défis liés à l'évolution rapide des technologies, en particulier en ce qui concerne les véhicules électriques, et notre capacité d'innover en conséquence ; les incertitudes quant à l'ampleur et la durée des conséquences liées à la pandémie de COVID-19, dont les nouvelles perturbations de la production ; incapacité à obtenir les avantages attendus de l'acquisition de Delphi Technologies PLC finalisée le 1 octobre 2020 ; l'incapacité à réaliser les avantages escomptés de l'acquisition d'AKASOL AG finalisée le 4 juin 2021 ou un retard dans la capacité à réaliser ces avantages ; l'incapacité à mettre en œuvre avec succès et en temps voulu notre stratégie de privatisation concernant AKASOL ; l'incapacité à intégrer rapidement et efficacement les entreprises acquises ; la possibilité d'engagements inconnus ou inestimables en rapport avec les entreprises acquises ; notre dépendance à l'égard de la production de véhicules automobiles et de poids lourds, hautement cyclique et sujette à des perturbations dans les deux cas ; notre dépendance vis-à-vis de nos principaux clients OEM, la disponibilité et les prix des matières premières ; les ruptures d'approvisionnement affectant la société ou les clients de la société, comme la pénurie actuelle de semi-conducteurs qui a eu un impact sur les clients OEM et sur la société ; les fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change ; la disponibilité du crédit ; notre dépendance à l'égard des dirigeants clés ; notre dépendance vis-à-vis des systèmes informatiques ; les incertitudes de la conjoncture économique mondiale ; l'issue de procédures judiciaires en cours ou à venir, y compris les litiges relatifs à diverses réclamations ; les modifications ultérieures des dispositions législatives et réglementaires, y compris par exemple des droits de douane des pays dans lesquels nous intervenons ; les impacts de toute opération future d'acquisition ou de cession potentielle ; et les autres risques y compris, à titre d'exemple, les pandémies et les quarantaines, décrits dans les rapports que nous déposons auprès de la Securities and Exchange Commission, l'autorité de contrôle de la Bourse américaine, notamment l'article 1A « Risk Factors » (Facteurs de risque) dans notre dernier rapport annuel sur le formulaire 10-K et/ou notre dernier rapport trimestriel sur le formulaire 10-Q déposés le plus récemment. Nous ne nous engageons aucunement à actualiser ou annoncer publiquement les mises à jour ou révisions des déclarations prospectives incluses dans le communiqué de presse pour refléter un quelconque changement dans nos attentes ou dans les événements, conditions, circonstances ou hypothèses sur lesquels reposent les déclarations.

Contact presse :

Anna Penava

Tél : +49 7141-132-753

E-Mail : mediacontact.eu@borgwarner.com